

Le roi Richard dans *La Vie de saint Louis* de Joinville

Dans *La Vie de saint Louis*, Joinville s'efforce de mettre en mémoire un modèle exemplaire de royauté¹. Il représente en effet un roi qui cumule, selon la grille adoptée par J. Le Goff, les trois fonctions duméziliennes : la troisième à travers sa volonté de veiller à la prospérité de son peuple et d'embellir son royaume, fût-ce de manière très orientée, la deuxième dans sa stature de grand guerrier et la dernière enfin dans son portrait continu en roi d'ordre, de paix et de justice, selon l'idéal augustinien qui fait de lui le représentant de Dieu sur terre². Tous ces traits qui se construisent au fil du texte, sans qu'aucune théorisation ne les sous-tende, sont parachevés par la mise en relief du modèle de sainteté qu'il incarne³. Les *exempla*, les paroles prêtées à Louis IX et reformulées par Joinville, l'importance accordée à la composante de l'imitation et les passages centrés sur sa dévotion, tout démontre le caractère exceptionnel d'un roi qui représente ici bas l'idéal du saint imitant le Christ jusqu'au martyre. Omniprésente et raison d'être du texte, la figure de saint Louis n'exclut pas que gravitent autour d'elles d'autres figures royales, en particulier celle du prestigieux aïeul, Philippe Auguste, le grand-père aimé et admiré, ou encore celle, plus marginale, de Richard, le roi d'Angleterre⁴. Dans deux séquences *a priori* secon-

1 — Joinville, *La Vie de saint Louis*, éd. et trad. par J. Monfrin, Paris, Classiques Garnier, 1995. Pour la présentation et l'analyse de l'œuvre, se reporter à l'introduction de J. Monfrin, pp. 1-64.

2 — J. Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, NRF, 1996, pp. 642-673.

3 — Cf. D. Boutet, « Y a-t-il une idéologie royale dans la Vie de saint Louis de Joinville ? », in *Le prince et son historien, La vie de saint Louis de Joinville, Études recueillies par J. Dufournet et L. Harf*, Paris, Champion, Unichamp, 1998, pp. 71-99.

4 — Il est question de Philippe Auguste aux paragraphes 76, 77, 495, 555, 559, 560,

dares, l'une dans le cadre d'un *excursus* généalogique, l'autre dans un *exemplum* où il sert de modèle à Louis IX, le portrait de Richard est ébauché en roi croisé, lors de la troisième croisade et de son séjour en Terre sainte⁵. La stratégie discursive, qui mêle ou combine les mémoires personnels et la chronique du règne, laisse entrevoir comment Joinville inscrit la figure de Richard, roi d'Angleterre, parangon de la prouesse, au sein du texte, quel regard et quel engagement cela présuppose, s'agissant d'un auteur qui est aussi participant et acteur de la septième croisade aux côtés du saint roi français⁶.

*
* *

Les séquences qui font intervenir le roi Richard se situent dans la seconde partie de l'ouvrage consacrée aux « bons faicts du roi Looïs » (§ 2), l'un en son commencement lorsqu'il est question des affaires du royaume aux débuts du règne de Louis IX, l'autre au cours du récit de la septième croisade, au moment où le roi séjourne à Jaffa⁷. En intégrant Richard dans la relation des faits, Joinville l'associe exclusivement au monde de la prouesse dont il est, par tradition, le représentant emblématique⁸, et il lui ôte peut-être la dimension exemplaire que confèrent les saintes paroles et qui revient de plein droit à saint Louis. Les deux occurrences présentent des différences majeures dans leur mode d'insertion au sein du récit. La première s'observe dans l'*excursus* généalogique concernant les comtes de Chypre, dont la frontière introductive est fortement marquée :

Pour ce que il affiert a ramentevoir aucunes choses que vous orrez ci après, me couvient laisser un pou de ma matiere. (§ 76)

Le système démarcatif est conçu pour donner du crédit à la digression tout en la justifiant : l'aide que le comte de Chypre apporte au roi contre le duc de Bretagne nécessite une explica-

662, 750 ; et de Richard aux paragraphes 76-78, 555-558.

5 — Dans le texte, il est toujours appelé le roy Richard.

6 — Sur le déroulement des troisième et septième croisades, voir en particulier J. Richard, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard, 1996.

7 — Le texte est en effet divisé en deux parties, l'une portant sur les paroles du roi, l'autre sur ses actes, conformément au plan annoncé dans le prologue (§ 2).

8 — Son surnom l'atteste. Voir le portrait de Richard dans *Richard Cœur de Lion, Histoire et légende*, textes présentés par M. Brossard-Dandré et G. Besson, Paris, 10/18, Bibliothèque médiévale, 1989. Et c'est l'un des aspects vivement souligné aussi bien par Ernoul que par Ambroise.

tion, par le biais de la généalogie, sur l'origine des fiefs vendus à Louis IX par la reine de Chypre. Joinville commence par citer Henri le Libéral, père de Thibaut de Champagne dont il est longuement question dans le paragraphe précédent, ce qui l'autorise à dénouer l'écheveau complexe des liens de famille. La mention du roi Richard est appelée en bonne logique :

Si dirons ainsi que le bon conte Henri le Large ot de la contesce Marie, qui fut seur au roy de France et seur au roy Richart d'Angleterre. II. filz dont l'ainsné ot nom Henri et l'autre Thybaut. (§ 76)

Le déroulement du fil généalogique avec un intérêt spécifique pour Henri, le fils aîné, suscite une brève relation d'un moment crucial de la troisième croisade, le siège et la prise d'Acre, avant de reprendre son cours par le biais du rôle qu'a joué Richard dans le mariage du comte de Champagne :

Le roy Richart pourchassa tant que il donna au conte Henri de Champaingne qui estoit demouré avec li, la royne de Jerusalem, qui estoit her du royaume. (§ 78)

La mise au point des liens d'alliance et de filiation assure l'enchaînement du texte sur les affaires de Chypre (§ 78). Le rapide *excursus* sur Richard et la croisade s'emboîte ainsi dans un *excursus* plus large, à l'intelligence duquel il n'est guère nécessaire⁹. En contraste, la seconde référence à Richard s'ancre directement au récit ; sans constituer une véritable digression¹⁰, elle s'éploie sous la forme d'un *exemplum* dont le sujet principal est Richard, afin de justifier le conseil, dispensé à saint Louis par son entourage, de ne pas se rendre à Jérusalem (§ 554) :

L'en en moustra au roy un exemple qui fu tel que quant le roy Phelippe se parti de devant Acre (§ 555)

L'*exemplum* dérive vers une illustration sommaire de la conduite de Richard et se poursuit sur la célèbre scène, née de la seule présence aux côtés de Richard du duc de Bourgogne, où Philippe Auguste distingue le *preu homme* du *preudome*. Joinville reprend alors son récit, là où il l'avait laissé, suivant le seul fil

9 — Sur l'organisation du texte, voir N. Andrieux-Reix, « Ci apres orrez. Marques de structuration dans le récit de Joinville », in *Op. cit.*, n°9, nov. 97, pp. 5-12.

10 — Pour les digressions, leurs modalités d'insertion et leur rôle, cf. N. Andrieux-Reix, « Digressions dans le récit de Joinville. La justification par *aferir* », in *Le prince et son historien, La vie de saint Louis de Joinville, Études recueillies par J. Dufournet et L. Harf*, pp. 51-69.

chronologique des faits, en s'attardant sur les fortifications accomplies par le roi à Jaffa. Richard est ainsi présenté dans un cadre généalogique à vocation explicative et dans un cadre anecdotique à vocation didactique.

De l'un à l'autre, structure et facture divergent. Dans le premier passage, le réseau de noms propres conçu en arbre généalogique produit une structure par glissement ou emboîtement et autorise l'enchâssement d'un micro-récit sur la croisade qui, par contiguïté, se voit frappé au sceau de l'authenticité, au même titre que les données généalogiques cautionnées par la formule introductive¹¹. Le bref *excursus* repose sur le moment clé de la prise d'Acre dont le choix est dicté par l'arrivée du Comte de Champagne en Terre sainte. Mais il se lit aussi comme une anticipation du temps de la septième croisade qui couvre une grande partie de l'ouvrage. Joinville semble « croiser » les deux expéditions et établir un jeu d'analogies qu'il exploitera du reste dans la seconde occurrence. Le micro-récit de la troisième croisade se fonde dans l'ordre chronologique sur le retour de Philippe Auguste en France qui fait contraste avec le séjour de Richard en Terre sainte. En un résumé succinct et elliptique, Joinville fait montre d'une parfaite objectivité et d'une neutralité absolue, en signalant, à la forme passive, la réprobation dont Philippe Auguste fut l'objet¹² et les exploits du souverain anglais à l'aide de deux anecdotes. La sobriété du texte tient sans doute au fait que tout ce passage est une interpolation d'un récit que cite Joinville, chose trop rare pour ne pas l'observer, et qui est, comme l'a détecté J. Monfrin, le texte d'Ernoul¹³ :

Et le roy Richart demoura en la sainte Terre et fist tant de grans faiz que les Sarrazins le doutoient trop, si comme il est escript ou livre de la Terre sainte... (§ 77)

11 — Cf. N. Andrieux, art. cit.

12 — Cette sobriété contraste bien sûr avec les propos rapportés par Ambroise et les commentaires dont il se fait l'écho et auxquels il prend une part active ; cf. Ambroise, *L'Estoire de la guerre sainte*, éd. et trad. G. Paris, Paris, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1897, vv. 5245-5328. Des extraits sont traduits dans *Richard Cœur de Lion, Histoire et légende*.

13 — Voir la note de J. Monfrin, *op. cit.*, pp. 407-408. *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, éd. L. de Mas-Latrie, Paris, Société de l'Histoire de France, 1871, p. 282. Le texte original d'Ernoul est aussi connu par une version de l'*Éracle*, ou continuation française de Guillaume de Tyr, *Le Livre d'Éracle*, éd. P. Paris, Paris, 2 vol., 1879-1880. Joinville réitérera la même pratique en s'inspirant ou en interpolant notamment des extraits des *Grandes Chroniques* dont on sait le prestige à l'époque et la réception comme garantes des faits.

Il ajoute une nouvelle strate à la matière centrale d'un texte dont la crédibilité provient aussi bien du témoignage oculaire référé au temps de la septième croisade, que de l'écrit, mise en mémoire officielle et qualifiée de la troisième croisade. La figure du roi preux passée à la postérité est illustrée concrètement par la prise de parole des Sarrasins :

[...] quant les enfans au Sarrazins braioient, les femmes les escrioient et leur disoient : « taisiez vous, vez ci le roy Richart », et pour eulz faire taire ; et quant les chevaus aus Sarrazins et aus Beduins avoient pouour d'un bysson, il disoient a leur chevaus : « Cuides tu que ce soit le roy Richart. » (§ 77)

Rapportées sur le mode itératif, les deux prises de parole s'offrent comme une brève mise en scène théâtralisée, où un éloge est prononcé sous couvert d'un blâme. Le paradoxe est de rapporter au style direct des termes tenus dans une langue étrangère, sans mettre en cause un seul instant leur véridicité attestée par le seul fait qu'ils sont transposés d'un texte historique de référence¹⁴. L'autre paradoxe est de les rapporter quelque peu déformés, non pas dans la syntaxe, mais dans la formulation de détail et le vocabulaire. Joinville est fidèle à l'esprit des termes plutôt qu'à leur lettre et, s'il choisit de les rendre au style direct, c'est autant par respect de la source écrite que par sa conviction profonde en la force d'une parole apte à transmettre plus efficacement jugements et leçons. Reproduisant toujours le texte d'Ernoul, Joinville s'intéresse ensuite aux négociations de Richard à propos du mariage de Henri de Champagne¹⁵, pour enraciner à nouveau l'*excursus* dans son objet premier, la politique familiale et le jeu des alliances.

Le second *excursus* fait du roi anglais le sujet principal de l'*exemplum* pris en charge, au discours indirect, par une voix narrative inconnue mais authentifiée par le témoignage oculaire – à tout le moins oraculaire – de l'auteur supposé présent, et peut-être partie prenante¹⁶. Comme dans l'occurrence précédente, le

14 — « Et si c'on dist qu'il avenoit aucunes fois que quant li petit enfant ploroient, que les Sarrazines lor meres disoient : "Taist toi, pour le roi d'Engleterre !" Et quant aucuns Sarrazins cevaloit ceval umbrage, et il veoit ou buisson ou ombre, et il reuloit ariere, que li Sarasin hurtoit des esporons et disoit a son ceval : "Cuides tu que li rois d'Engleterre soit muciez en ces buisson ?" ou en cel ombre, ou en ce dont li cheval avoit paor. » *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, p. 282. Joinville utilise aussi Ernoul pour les négociations du mariage, p. 291.

15 — *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, p. 294.

16 — Joinville appartenant à l'entourage immédiat du roi, il a pu prendre en effet une part active à ce conseil.

micro-récit débute sur le siège et la prise d'Acre, et le départ de Philippe Auguste. Le texte s'enrichit toutefois de données nouvelles, comme si Joinville reprenait le récit où il l'avait laissé auparavant pour l'amplifier. Il signale la présence du duc de Bourgogne, en lieu et place de Philippe Auguste :

Il [Philippe Auguste] lessa toute sa gent demourer en l'ost avec le duc Hugon de Bourgoingne, l'aieul cesti duc qui est mort nouvellement. (§ 555)

Le souci de préciser le lien familial et lignagier, certes lié à son sentiment de caste, tient au désir de cautionner à rebours sa brève digression, en l'inscrivant dans le présent de la septième croisade. Il instaure une continuité historique et une tradition familiale des croisades et situe son texte dans le sillage des écrits travaillant ce pan de l'histoire. Joinville emprunte à nouveau, semble-t-il, à la *Chronique d'Ernoul*, le déroulement chronologique des faits, la possibilité de prendre Jérusalem au départ des hommes du sultan de Damas, la préparation à la bataille et le retrait au dernier instant du duc de Bourgogne, au prétexte qu'il ne voulait pas laisser le prix de la victoire à Richard (§ 556)¹⁷. La source n'est pas citée, sans doute parce qu'elle l'a déjà été dans un contexte similaire et que la garantie d'authenticité est considérée comme acquise à ce stade du texte. Pourtant, si la source est bien la même, elle est l'objet d'un remaniement. L'abrègement des propos du duc de Bourgogne, développés au style direct chez Ernoul, s'explique par leur teneur contestable, comme l'observe l'auteur peu après (§ 559), et par une volonté de s'attarder davantage sur la conduite de Richard. Cette seconde raison justifie la scène rapportée – inventée par Joinville ? – qui met en présence un chevalier du roi et le roi lui-même dans deux prises de paroles au terme desquelles Richard refuse de voir Jérusalem :

« Sire, sire, venez juesques ci et vous mousterrai Jerusalem ! »
Et quant il oÿ ce, il geta sa cote a armer devant ses yex tout en plo-
rant et dit a Nostre Seigneur : « Biau sire Diex, je te pri que tu ne
seuffres que je voie ta sainte cité, puis que je ne la puis delivrer
des mains de tes ennemis. » (§ 556)

Le cri que le chevalier lance à Richard rend l'invitation – et la tentation – de voir Jérusalem plus pressantes. La façon de réagir

¹⁷ — Chez Ambroise, c'est Richard qui a empêché les Français de se rendre à Jérusalem : cf. *op. cit.*, vv. 11879-11862.

du roi, le geste de se désarmer et l'adresse poignante à Dieu illustrent de manière plus expressive son impuissance. La seule parole accordée à ce parangon de la prouesse qu'est Richard est celle du désespoir, comme si s'exprimait là l'échec de la troisième croisade et s'y lisait l'échec de toutes les croisades à venir et, en particulier, celle de saint Louis. Joinville greffe ce dialogue à la source interpolée, mais il en détourne le contenu car, dans la *Chronique d'Ernoult*, Richard voit Jérusalem – au moins de loin lorsqu'il fait ses oraisons à proximité de la Ville sainte :

Et vint a.I. castiel qui estoit priès de Jherusalem à.V. liues ; et era tant qu'il vint a. II. liues près de Jerusalem et qu'il vit la cité, si qu'em on dist¹⁸.

La formule finale n'a pas d'ambiguïtés spécifiques, elle renvoie à la manière d'invoquer les sources utilisées dans toute entreprise historique. Le dialogue apparaît alors fictif, le texte-source tronqué et falsifié, à seule fin de produire un *exemplum* qui fasse sens pour saint Louis. Le travail se révèle ici fort complexe : ou Joinville – en réalité ceux qui s'adressent au roi – trafique sa source, ou il greffe des sources annexes indéterminées, des traditions orales, des témoignages transmis de génération en génération. Dans tous les cas, la matière est asservie à la leçon exposée devant le roi, dont la conclusion est tirée au paragraphe suivant débutant, de manière significative, par la même formule initiale : *Ceste exemple moustra l'en au roy* (§ 557). Au lieu de la clore, Joinville relance la digression sur les exploits de Richard en Terre sainte, avec la reprise des anecdotes données dans le premier excursus. Aucun lien direct ne s'établit avec ce qui précède, hormis le désir de souligner l'échec de Richard pour reconquérir Jérusalem, en dépit de sa prouesse. Tout se passe aussi comme si le mécanisme de l'interpolation s'enclenchait naturellement, dès lors que la figure de Richard était sollicitée. Une telle pratique met en évidence la réactivation d'un fonds historique et d'un horizon culturel toujours vivants, et le souci d'informer en saturant le texte de détails gravés dans l'imaginaire de la croisade.

Les anecdotes sont l'objet d'une réécriture partielle par un jeu d'intertextualité interne. Au regard du premier excursus,

18 — *Chronique d'Ernoult et de Bernard le Trésorier*, p. 279. Dans les faits, il ne semble pas que Richard se soit rendu à Jérusalem -au moins de manière assez solennelle et officielle pour que cela soit consigné. Il a toutefois signé une trêve avec Saladin, stipulant notamment que les croisés pouvaient se rendre en pèlerinage sur les lieux saints, ce dont rend compte Ambroise. Quoi qu'il en soit, le fait majeur est que Saladin conserve Jérusalem ; cf. J. Richard, *op. cit.*, p. 240 et ss.

elles sont présentées dans l'ordre inverse, selon un effet de gradation. Celle concernant les chevaux qui intervient d'abord ne diffère guère de la précédente (§ 558). La seconde est plus profondément remaniée : outre des détails repris, pour certains à Ernoul, Joinville ajoute un complément :

Et quant les enfans aus Sarrazinnes breoient, elles leur disoient : « Tai toi, tai toy, ou je irai querre le roy Richart, qui te tuera. » (§ 558)

L'anecdote s'achève ainsi sur une note de violence explicite avec le verbe *tuer* et un éclairage très particulier sur la personnalité de Richard. La reprise de ces deux anecdotes, avec des variantes et l'accent porté sur le rôle de repoussoir dévolu à Richard, pose à nouveau la question de l'authenticité du discours direct et ne fait que confirmer que la teneur et l'effet à produire important davantage que la formulation fidèle, Joinville n'hésitant pas à se trahir quelque peu. Le fait de se répéter interroge aussi sa pratique d'écriture, car le texte présente maints jeux d'échos, de reprises dans des entourages contextuels variés¹⁹. En l'occurrence, la reprise nuancée et exploitée dans un cadre autre permet de valider, une nouvelle fois mais autrement, les deux anecdotes, en les insérant dans un contexte lui-même authentifié par le témoignage oculaire. Elle participe aussi de la construction – ou déconstruction ? – de l'image du roi Richard, telle qu'elle est véhiculée par la tradition. Et si la suite du texte rompt la continuité du récit, en se focalisant sur le duc de Bourgogne, elle autorise, sous la forme de micro-portraits, un jeu de confrontation entre les acteurs de la troisième croisade dont le dénominateur commun est le récit initial des faits.

D'une séquence à l'autre, de l'effet d'approfondissement et de réécriture qui s'opère, émane la figure du roi Richard. L'image proposée est complexe et ne peut se concevoir sans le réseau de personnages qui contribue à la travailler et à la modeler : Richard est perçu en effet par comparaison avec Philippe Auguste, saint Louis et, dans une moindre mesure, le duc de Bourgogne. Joinville reprend certes la vision traditionnelle du roi preux, imprimée dans la mémoire collective et consignée dans les récits des croisades, pro-anglais ou non²⁰. La prouesse

19 — Entre la première partie et la seconde, on observe ainsi des jeux de reprises : voir § 21/387, 764 ; 39-41/634-637 ; 55-56/657-660...

20 — On songe tout particulièrement à Ambroise chez qui la prouesse du roi anglais est l'objet d'une constante apologie, de même que sa largesse : cf. par exemple, v. 1053 et ss ; v. 5613 et ss.

est au premier plan dans cet univers, comme le montre l'auteur en accordant une place privilégiée aux actes héroïques du roi et des croisés, et en le traduisant dans l'écriture par des fragments à coloration épique. Et celle de Richard ne peut que prendre un tour avantageux et grandir sa figure de roi. Pourtant, sans être le moins du monde contestée, elle est révélée sous un jour particulier, puisqu'elle est définie dès la première séquence par les Sarrasins et les Bédouins, dont la représentation dans un *excursus* est résolument négative²¹. La reconnaissance de la prouesse royale n'est guère valorisée ni valorisante, en raison même des personnes par qui elle est formulée. Dans la seconde séquence, l'ajout de Joinville qui fait de Richard le bras d'une justice aveugle et impitoyable s'attaquant aux plus faibles, les enfants, ternit tant soit peu l'image du valeureux combattant. La qualité fondamentale de Richard est entachée d'une dimension d'inquiétude et sert, d'une certaine manière, de repoussoir, bien qu'elle soit l'objet d'un jugement de valeur émis par des ennemis et reste une qualification différée ou par défaut. Ce qui est curieux – à moins que ce ne soit un dessein inavoué, c'est de garder du roi Richard ces seules anecdotes et de proposer ainsi une image caricaturale du héros de la troisième croisade. La prouesse dont Richard est le parangon est présentée sous un jour d'autant plus ambigu qu'elle est vouée à l'échec : fictive sans doute, la seule prise de parole du roi anglais dans laquelle il déplore l'impossibilité de conquérir Jérusalem est un aveu d'impuissance et le constat que la seule prouesse est vaine. Cette figure royale de l'échec, enfermée dans sa prouesse, se confirme paradoxalement par sa confrontation avec celle de Philippe Auguste.

Dans le premier *excursus*, Joinville évoque le départ de Philippe Auguste de Terre sainte et les reproches qui l'ont suivi. Cette remarque brève et neutre, objective, n'est en rien comparable avec les longs commentaires des chroniqueurs de l'époque²². Dans l'*exemplum*, elle est absente et se voit compensée par l'exposé du nouvel ordre instauré en Terre sainte. Surtout, elle est éludée par l'épithète *grant* accolée au nom de Philippe Auguste, épithète dont n'est jamais gratifié Richard qui a pourtant brillamment oeuvré en Terre sainte. Cette qualification nuance l'image du roi de France donnée auparavant, l'idée de

21 — Voir § 248-250 ; H. Benvéniste, « Joinville et les "autres" : les procédés de représentation dans l'*Histoire de saint Louis* », in *Le Moyen Age*, n° 1, t. CII, 1996, pp. 259-267.

22 — Chez Ernoul, le constat est sobre, mais l'auteur s'efforce de donner les raisons de ce départ : cf. *op. cit.*, pp. 277-278.

reproches étant annulée par le contenu de l'*exemplum* qui souligne l'échec de Richard devant Jérusalem ou les limites de sa prouesse. Le récit rapporté justifie implicitement et à rebours le retour de Philippe Auguste en France, le dédouane de toute lâcheté supposée et le grandit au contraire en homme avisé et conscient d'une difficulté de conquête dont son petit-fils va faire aussi la cruelle expérience. Cette supériorité de Philippe Auguste sur Richard est confortée par la structure de l'*exemplum*. Si celui-ci met en scène le roi anglais, ses exploits et son échec, il dérive ensuite vers le duc de Bourgogne dont la conduite est condamnée pour son manque de sagesse et donne lieu à la célèbre discrimination sémantique entre *preu home* et *preudome* attribuée à Philippe Auguste et probablement relatée à Joinville par saint Louis²³. La juxtaposition des deux paragraphes produite par le cours du récit acquiert une perspective nouvelle. Par un processus d'induction logique et par contiguïté, elle incite à mettre les deux personnages sur un plan de quasi-équivalence, en raison de leur rôle identique en Terre sainte et de leur prouesse comparable, le duc fût-il dévalorisé. Certes, à la différence de son allié traître, Richard est un *preudom*, ce que prouve son adresse désespérée à Dieu, mais un *preudom* qui n'est pas l'élu et à qui il manque encore de posséder toutes les qualités pour être victorieux. Il est piquant que la parole revienne en définitive à Philippe Auguste, celui qui a abandonné la croisade en son cours, pour donner la définition du parfait chevalier et accessoirement du parfait roi. Le statut de sage moralisateur qu'il s'arroge et que lui reconnaissent son petit-fils et Joinville est une forme de victoire posthume sur son rival de la Terre sainte, renvoyé à sa défaite et à sa prouesse inutile. La neutralité de la première séquence évolue ainsi vers une valorisation du roi français dans la seconde, lors même que l'image de Richard tend à se dégrader. L'agencement du texte est particulièrement retors, introduisant soupçons et ambiguïtés sur la figure du roi anglais, sans que jamais une quelconque critique ne soit exprimée de manière explicite.

Cet effet de brouillage se confirme par la confrontation avec la figure de saint Louis, prestigieux héritier d'une lignée elle-même prestigieuse, emblématisée par la figure tutélaire du grand-père. Dans les faits, des points communs rapprochent le

23 — C'est l'hypothèse d'A. Foulet, « Notes sur la Vie de saint Louis de Joinville », in *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. Roques*, Bade-Paris, 1950, t. 1, p. 557. Sur cette distinction, cf. P. Archambault, « The silences of Joinville », in *Papers on language and literature*, t. 7, 1971, p. 123 et ss.

roi Richard et Louis IX, dont le fait d'avoir été prisonnier²⁴. Mais Joinville passe outre, sans doute parce que cela ne concerne pas de prime abord sa matière, surtout parce que le sort de saint Louis fut incomparablement plus tragique, être prisonnier des infidèles étant, avec la mort, ce qui peut arriver de pis pour un croisé. Dans leur comportement, Richard et Louis IX ont en commun la prouesse, mais celle de Richard est évoquée en une phrase laconique et impersonnelle, avant d'être reconnue par les Sarrasins, tandis que celle de saint Louis, l'un des pôles et des enjeux du récit, est perçue à travers l'enthousiasme de Joinville dont témoigne ce rapide portrait :

Mes onques si bel armé ne vi, car il paroît de sur toute sa gent
des les espaules en amon, un heaume doré en son chief, une
espee d'Alemaingne en sa main. (§ 228)

Ce qui distingue enfin les deux hommes, c'est la foi qui fait de l'un un chrétien, de l'autre un saint chrétien. Telle est la leçon de l'*exemplum* :

Ceste exemple moustra l'en au roy pour ce que se il, qui estoit
le plus grant roy des crestiens, fesoit son pelerinage sanz delivrer
la cité des ennemis Dieu, tuit li autre roy et li autre pelerin qui
après li venroient se tenroient touz a païés de faire leur pelerina-
ge aussi comme le roy de France avoit fet, ne ne feroient force de
la delivrance de Jerusalem. (§ 557)

Par son rythme solennel, la longue relative accentue l'opposition entre le roi français et tous les autres, y compris Richard. La structure de la séquence est là encore signifiante : le texte se focalise sur Richard en roi chrétien (§ 556), puis sur saint Louis, le plus grand des rois chrétiens (§ 557), avant de revenir sur Richard en roi preux (§ 558). Elle offre ainsi la juxtaposition de deux figures royales, desquelles se distingue celle de saint Louis en modèle accompli et en idéal de souverain. L'image de Richard est encore isolée – écartée – par la façon dont elle est enserrée formellement entre celle de saint Louis qui la précède et celle de Philippe Auguste qui la suit (§ 559). Programmé pour être un roi et un saint, Louis IX apparaît comme le digne héritier de Philippe Auguste, en assurant la continuité morale et spirituelle de la lignée et en incarnant le modèle achevé du parfait *preudom* défini par son grand-père : les paroles de l'aïeul prennent corps dans la personne de son descendant. La mise en valeur de l'idée

24 — Cf. J. Le Goff, *op. cit.*, p. 192, 194, 466.

de lignée accroît le sentiment d'une continuité et d'une supériorité de l'autorité royale française et réduit la figure de Richard au mieux à celle d'un roi inaccompli, au pis à celle de faire-valoir un peu caricatural des deux figures royales françaises.

Il va de soi que le maître d'œuvre d'une telle présentation est Joinville dont le texte laisse affleurer au fur et à mesure les diverses postures. Dans ces séquences, il apparaît d'abord comme l'auteur aux prises avec sa matière qu'il ordonne avec une grande liberté tout en éprouvant le besoin de se justifier, comme le révèlent ses différentes interventions, sous la forme du *je* ou du *nous*. Il se définit aussi en témoin des faits, témoin différé qui s'approprie des sources autorisées telles le *livre de la Terre sainte*, pour assurer l'intelligence de son récit ; témoin oculaire lorsqu'il rapporte l'*exemplum* qu'il a pu entendre dispenser au roi. Cette posture de médiateur entre le fait et le texte explique la sobriété et la limpidité de la prose qui, sous forme d'énoncés assertifs le plus souvent, est exposé du passé réactivé et remis en mémoire, le passé lointain de la troisième croisade qu'il a connu par les sources et la tradition, et le passé de la septième croisade qu'il a lui-même vécu. Derrière cette posture de l'artisan du texte se dessine celle du croisé franc, engagé aux côtés de saint Louis, dont il devient le proche, l'ami. Elle justifie le fait que le portrait du roi Richard soit toujours tributaire de l'arrière-plan complexe des relations houleuses qui ont toujours eu cours entre la France et l'Angleterre²⁵. Les conflits se lisent au reste en amont du premier passage, dans la partie réservée aux paroles du roi, au moment où la paix est enfin rétablie par Louis IX, faisant de lui le justicier et l'apôtre de la paix (§ 65). Dans les deux séquences, il est fait discrètement état des hostilités perpétuelles entre les deux peuples, dans la façon de présenter Richard en figure de l'échec, malgré sa prouesse. Non seulement Joinville lave ainsi le déshonneur que s'est attiré Philippe Auguste en quittant la Terre sainte²⁶, mais il justifie en outre l'impossible conquête de Jérusalem pour Louis IX. Réfractant la réaction du Français face à l'Anglais, l'image de Richard qui est proposée par Joinville sert à valoriser la lignée royale française et à rendre idéale la figure de saint Louis, roi au pouvoir incontesté, dont la supériorité sur le vassal anglais est désormais acquise. En se montrant tout à la fois en *je* dictant et témoignant et en homme d'un milieu, d'une caste et d'un pays, subjugué ici par le modèle de saint royal,

25 — J. Le Goff, *op. cit.*, p. 149 et ss.

26 — C'est une hypothèse de J. Le Goff, *op. cit.*, p. 162.

attendri ailleurs par la connaissance intime et privilégiée de l'homme qu'il côtoie longtemps au quotidien, Joinville expose les modalités de son entreprise apologétique et les limites qu'elles impliquent. Il n'est en effet aucune place pour une autre figure royale que celle de saint Louis, hormis celle du grand-père, et le prestige de Richard, pour réel qu'il fût, n'est que le prétexte à exalter celui bien plus considérable et surtout inégalable de Louis IX.

*
* *

Le Richard de Joinville n'est assurément pas le Richard dont Ambroise chante avec éloquence les exploits et la conduite de souverain. Une fois sa stature royale et sa prouesse reconnues, il devient un maillon dans le travail de mise en mémoire d'un roi saint. Sa présentation ne prend véritablement sens que rattachée à un récit qui reconstruit la vie du roi et qui, ce faisant, croise, sous couvert d'objectivité, les sources comme il superpose les deux croisades et mêle le temps des événements, pour mieux faire surgir la figure royale par excellence, celle de saint Louis. Par contre-coup, celle de Richard s'épure, se stylise et finit par se dépouiller de son exemplarité et de sa grandeur louées dans tous les textes relatant la croisade, dont l'auteur conserve certes l'esprit d'objectivité et les finalités strictement informatives, mais en leur ajoutant un autre regard, celui de l'homme engagé. Et si Joinville offre l'image du « vrai » saint Louis²⁷, il n'est sans doute pas celui qui cerne au mieux celle du roi Richard. Et s'il se dépeint en dépositaire et gardien de la mémoire et du corps du saint roi, il est par contraste le fossoyeur d'une image idéalisée du roi anglais.

Catherine CROIZY-NAQUET
Paris III-Sorbonne Nouvelle

27 — Selon l'expression utilisée par J. Le Goff, *op. cit.*, pp. 473-498.